

Règlement

DJ Contest

Cartel 2026 Mines de Nancy

Du 16 au 19 avril 2026



Équipes et délégations

Chaque école ne pourra présenter au maximum qu'**un seul DJ**. Le DJ devra être seul à mixer.

Pour que la candidature d'un candidat soit étudiée, sa délégation devra fournir aux responsables du tournoi – via l'adresse électronique **cartelnancy2026@gmail.com** - les informations listées à la suite, et ce **avant le dimanche 15 mars 23h59 dernier délai** :

- Nom
- Prénom
- 1 numéro de téléphone (Associé à un compte Whatsapp actif)
- Le nom de la délégation
- Un certificat de scolarité valide au moment de l'inscription ET pendant le Cartel Nancy 2026
- Le nom de scène du candidat DJ sélectionné par la délégation
- Le style de musique du candidat DJ sélectionné par la délégation
- Une démo audio comprise entre 20 min et 1h – publiée sur Soundcloud obligatoirement – mettant en scène le candidat DJ sélectionné par la délégation
- Un logo vectorisé sur fond transparent (non obligatoire, le format sera précisé ultérieurement)

Une fois que le DJ est présenté par l'école, il ne sera plus possible pour la délégation de changer de DJ, à l'exception d'un cas de force majeure étudié au cas par cas.

Il n'y aura, **au maximum, que 6 DJ retenus pour la phase finale du Contest**. Les responsables du DJ Contest se réservent cependant le droit d'en sélectionner moins que 6, et ce en fonction du nombre de participants.

Les DJ retenus seront contactés le 5 avril au plus tard.

Passé cette date, si non recontacté, un DJ présenté par une école invitée saura que sa candidature n'a pas été retenue. Il sera alors communiqué aux sélectionnés un horaire de passage.

Modalités pratiques

Lieu et horaires

Le concours de DJ aura lieu le **samedi 18 avril 2026**, ie. lors de la troisième et dernière soirée, entre 23h et 1h du matin, au Zénith de Nancy situé Rue du Zénith, 54320, Maxéville.

Comme précisé précédemment, **au maximum 6 DJs seront sélectionnés pour la phase finale**. Il leur sera alors proposé un créneau de mix dont la durée devra impérativement être comprise entre 18 et 20 minutes. Les horaires – et la programmation – étant très serrés, il faudra veiller à ne pas dépasser cette limite supérieure de 20 minutes, auquel cas des sanctions pourront être prises (jusqu'à la disqualification du participant concerné), et ce à l'appréciation des organisateurs du DJ Contest.

Le set du DJ pourra être différent de celui proposé en amont lors de l'inscription au concours, mais **son set devra rester dans le même style musical**.

Équipements

Pour les sélectionnés, les platines à disposition le soir du DJ Contest seront de la marque Pioneer. Plus précisément, la régie DJ sera composée d'un ensemble Pioneer DJ - CDJ 2000 NEXUS 2 et Pioneer DJ - DJM V10.

Il sera demandé aux DJs sélectionnés de prévoir – le soir du DJ Contest - une clé USB/un disque dur formaté en FAT32, et de préparer leurs playlists avec Rekordbox en amont de l'événement. Seul le format clé USB/disque dur sera accepté pendant le set des différents participants ; en particulier, **il ne sera pas possible de mixer avec son ordinateur personnel**.

De plus, pour palier tout potentiel oubli d'un participant, **il sera demandé aux sélectionnés d'envoyer une playlist comprenant les titres souhaités pour leur set** (comprenant, si besoin, une playlist d'une durée supérieure à 20 minutes, dans la limite du raisonnable), et ce **au maximum 48h avant la date de passage présumée du sélectionné**.

Modalités pratiques

Lors de leur passage, les DJs sélectionnés n'auront que le contrôle de la musique : ils n'auront pas accès à la partie lumière pour leur show, qui sera gérée par un intervenant extérieur, et ce pour tous les sets.

De plus, un entraînement sur les platines d'environ 5 minutes par sélectionné sera possible en amont de la soirée. Ainsi, chaque sélectionné devra être présent le soir du Contest au Zénith de Nancy, situé Rue du Zénith, 54320, Maxéville, **à 20h30 précisément**, et ce sous peine de sanctions qui pourront aller jusqu'à la disqualification, sauf cas de force majeur.

Déroulement du Contest

Lors du DJ Contest, **les sets des sélectionnés se suivront, et ce selon un ordre de passage qui sera communiqué ultérieurement.** Entre chaque passage, la musique sera coupée.

En cas de désistement de dernière minute, il n'est aujourd'hui pas envisagé de donner plus de temps aux DJ retenus en première instance. Cependant, les responsables du DJ Contest se réservent le droit de modifier cette clause, après consultation des sélectionnés concernés.

Par ailleurs, même en cas de désistement soudain, il ne sera pas possible pour une personne non sélectionnée en première instance (ie appartenant au groupe des 6 maximums) de participer au concours le jour J.

Le vainqueur gagnera des points pour sa délégation au classement final.

Règlement

Il sera demandé aux DJs sélectionnés d'arriver **minimum 30 minutes avant leur passage** afin de parer à tout imprévu. Le lieu de rendez-vous précis dans la salle de soirée sera fixé ultérieurement. Ils devront se faire accepter par un membre du staff pour des raisons de sécurité.

Si un DJ n'est pas présent 30 minutes avant son passage sur scène, des sanctions pourront être prises, allant jusqu'à la disqualification du concerné du Contest, et ce à l'appréciation des responsables du DJ Contest.

De plus :

- Tout comportement irrespectueux à l'encontre d'un responsable du tournoi, d'un adversaire, d'une personne du public... sera punissable d'une disqualification de l'épreuve pour le concerné.
- Le **plagiat** est formellement interdit, et ce sous peine de disqualification, qu'importe la phase en cours du DJ Contest.
- En cas de non-respect des consignes de sécurité, le DJ risque également une disqualification du Contest.
- **Les organisateurs se réservent le droit de modifier la structure du tournoi et/ou du barème à tout moment.**

Arbitrage

Pour départager les participant.es, chaque délégation sélectionnée pour la phase finale du Contest (ie. appartenant au groupe des 6 maximums sélectionnés) **devra fournir un juge ne participant pas à la phase finale du DJ Contest**. Il évaluera alors tous les participants autre que celui de sa délégation.

Cette personne devra se présenter 30 min avant le début du DJ Contest dans un lieu précis de la salle, qui sera précisé ultérieurement.

Les arbitres noteront alors les sélectionnés selon un barème fourni ultérieurement. Si les votes ne sont pas unanimes, c'est la majorité qui l'emportera avec 1 voix par personne du jury. Le cas échéant, en cas d'égalité, le vote de la responsable du tournoi ou de la personne qui la représentera vaudra pour 2 voix.

Contact

Pour chaque délégation participante, les informations concernant l'inscription du DJ sélectionné devront être communiquées à l'adresse électronique suivante :

cartelnancy2026@gmail.com

Responsable DJ Contest :

Mae-Ly Canolle (maely.canolle@gmail.com, +33 7 68 96 17 67)

Responsable du Pôle Soirée :

Gabriel Luft (gabriel.luft@cartelnancy2026.fr, +33 7 83 71 68 68)